

Réunion du bureau du CSA et du Groupe consultatif (ad hoc)  
et réunion du bureau du CSA

Dates : 14 et 17 janvier 2022

Heure : 14h00 - 17h00 et 9h30 - 12h30

Réunions virtuelles (plateforme Zoom)

## Compte-rendus des réunions du Bureau et du Groupe consultatif - avec les décisions du Bureau

### Agenda

1. Compte-rendu du sommet « Nutrition pour la croissance »
2. Ordre du jour et calendrier de la CSA 50 - avec décision du Bureau
3. Processus de convergence des politiques du CSA sur le genre et la jeunesse - Modalités de négociation - avec décision du Bureau
4. Contribution du CSA au Forum HLPF - avec décision du Bureau
5. Mécanisme des fondations philanthropiques du CSA (Bureau uniquement)
6. Services d'interprétation et de traduction pour les réunions du Bureau et des groupes consultatifs - Estimation des coûts et considérations (Bureau uniquement)
7. Questions diverses

Le président du CSA a ouvert la réunion, a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et aux participants à cette première réunion de 2022 et a demandé l'approbation de l'ordre du jour provisoire.

Une minute de silence a été observée pour S.E. Alaa Roushdy, ambassadeur d'Égypte, dont nous avons appris le décès plus tôt ce même jour.

Le président du CSA a rappelé à l'auditoire que, selon la pratique habituelle, la réunion serait enregistrée aux fins de prise de notes par le Secrétariat.

### 1. Compte-rendu du sommet « Nutrition pour la croissance » (N4G)

Le président du CSA a souligné le moment opportun qu'a représenté le récent sommet N4G de Tokyo, ainsi que l'importance pour tous de se réunir afin d'intensifier les efforts pour mettre fin à la malnutrition et d'unir nos forces pour parvenir à un accès équitable à des régimes alimentaires sains et à une meilleure nutrition. Il a également rappelé à l'auditoire les *Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition*, adoptées en 2021, qui fournissent des orientations sur les politiques et les interventions visant à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes dans une perspective holistique de « systèmes alimentaires », et qui favorisent la cohérence des politiques entre les secteurs ayant un impact sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Le président a insisté sur l'utilisation de cet outil concret pour soutenir le développement de politiques et de lois nationales coordonnées et multisectorielles. Il a également souligné la responsabilité des membres et des participants du CSA, qui sont bien placés pour encourager les pays à adopter et à mettre en œuvre ces directives.

Après cette brève introduction, les résultats clés du « Sommet sur la nutrition pour la croissance » et les engagements respectifs ont été présentés oralement par M. Yoshi Kuraya, représentant permanent adjoint du Japon, Mme Naoko Yamamoto, sous-directrice générale de l'OMS chargée de l'amélioration de la santé des populations et présidente d'UN Nutrition, ainsi que la secrétaire exécutive d'UN Nutrition, Mme Stineke Oenema.

Le représentant permanent adjoint du Japon a souligné les spécificités de ce troisième sommet N4G - après ceux qui se sont tenus à Londres et à Rio (en 2013 et 2016, respectivement). Il a mentionné : (a) le double fardeau de la malnutrition comme sujet principal du Sommet, et ; (b) l'accueil du Sommet au milieu d'une pandémie mondiale, qui s'est néanmoins conclu par des engagements de grande envergure envers les cinq objectifs du Sommet N4G (couverture sanitaire universelle ; accès universel à la nourriture ; résilience dans les contextes fragiles ; responsabilité ; et financement de la nutrition), y compris par les ABR.

La sous-directrice générale de l'OMS chargée de l'amélioration de la santé des populations a fourni des détails sur le rôle de chef de file joué par l'OMS dans la préparation du Sommet et sur ses engagements spécifiques (sur l'anémie, la cachexie, l'allaitement maternel, l'obésité et la mesure et le partage des données sur la nutrition).

La secrétaire exécutive d'UN Nutrition a indiqué que le Sommet N4G était un événement permettant d'obtenir des engagements et des promesses de la part de tous les acteurs, tout comme ses nombreux événements parallèles, essentiels pour la mobilisation et le plaidoyer en faveur de la nutrition. La série d'événements majeurs prévus en 2021 (Sommet UNFSS, COP 26) a également contribué à la création d'une dynamique. Les ABR et l'ONU ont soutenu l'événement en assurant le leadership sur les 5 thèmes du sommet N4G, et l'UN Nutrition a aidé les gouvernements nationaux à formuler leurs engagements N4G. La secrétaire exécutive d'UN Nutrition a énuméré certains des engagements en matière de nutrition pris par les agences et organisations de l'ONU lors du sommet N4G, et a souligné leur nature globale, citant l'"unité" de leurs actions dans ce secteur, à savoir le lien entre la nutrition et les réponses au changement climatique et à la biodiversité.

Le président du CSA a pris note d'un événement à venir organisé par la Banque mondiale (BM), le Fonds mondial de financement pour les femmes, les enfants et les adolescents, l'Organisation mondiale de la santé et de « Results for development » (R4D) - la « Semaine du financement de la nutrition » - qui se tiendra du 24 au 27 janvier 2022, et a invité le représentant de la BM, M. Felipe Dizon, à présenter un aperçu de la Semaine.

Le représentant de la BM a noté que cet événement est l'une des premières actions « post N4G » organisées pour aider les parties prenantes à traduire les engagements en actions concrètes. Cela se fera par le biais d'une série d'événements parallèles N4G virtuels officiels, qui plongeront dans les actions et stratégies clés pour renforcer le financement de la nutrition et les mécanismes de responsabilité et maximiser les résultats. Bien que les DVSYN du CSA ne soient pas spécifiquement cités comme un élément central de cet événement, M. Dizon a confirmé que la Banque mondiale utilise les DVSYN pour examiner les propositions de financement et faire pression sur les gouvernements pour qu'ils respectent ses recommandations.

La directrice pour la nutrition du PAM, Mme Abigail Perry, a remercié le gouvernement du Japon et les autres personnes impliquées dans l'événement. Le PAM a soutenu l'organisation du Sommet, en assurant le leadership sur le thème de la résilience, la DE du PAM y a annoncé des engagements importants, notamment sur l'enrichissement alimentaire, le soutien aux régimes alimentaires sains et l'utilisation des DVSYN.

L'un des domaines sur lesquels le PAM mettra systématiquement l'accent et portera son attention est la manière de lutter efficacement contre la malnutrition dans les contextes fragiles et humanitaires.

La représentante du FIDA, Mme Wei Wang, a évoqué les engagements du FIDA lors du sommet N4G : (i) 6 millions de personnes recevant un soutien ciblé à la nutrition d'ici 2025 ; (ii) 25% des projets du FIDA seront conçus avec une composante nutritionnelle d'ici 2025 ; et (iii) 25% des populations ciblées seront des femmes.

M. Rodney Cooke, au nom du CGIAR, a déclaré que l'organisation approuve et soutient fermement le Pacte de Tokyo, en particulier le pilier n°2 relatif aux régimes alimentaires sains dans le respect de l'environnement.

M. Jose Alvarez de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a noté l'absence de toute référence aux acteurs du niveau local dans le Pacte de Tokyo et a exhorté les décideurs politiques à se concentrer sur la gouvernance locale.

En réponse aux questions sur la pertinence du Sommet pour le CSA, les intervenants ont proposé les éléments suivants :

UN Nutrition a souligné que les Nations Unies, y compris les ABR, ont partagé les DVSYN et ont fait la publicité de la « Plateforme de preuves » de la FAO pour aider les agences des Nations Unies à soutenir les acteurs nationaux à développer leurs engagements N4G et UNFSS.

L'OMS a déclaré que, au-delà de l'utilisation des produits du CSA pour soutenir l'élaboration de stratégies nationales, elle cherchera également à renforcer les liens entre le CSA et les niveaux nationaux.

Le Japon a conclu en déclarant que la nutrition est un objectif à long terme et que les DVSYN du CSA sont un outil utile pour soutenir cet objectif.

Enfin, le président du CSA a rappelé à l'auditoire l'importance pour toutes les institutions et parties prenantes de jouer leur rôle dans le cadre de leurs mandats et missions respectifs, de faire preuve de leadership et de prendre des responsabilités en synergie. Pour atteindre nos objectifs communs en matière de nutrition, le CSA fournit un cadre essentiel convenu au niveau mondial sur lequel s'appuyer, à savoir les DVSYN ; les gouvernements prennent le leadership politique, y compris au sein des pays et au niveau mondial, comme le montre le Japon ; le système des Nations Unies travaille conjointement pour fournir un soutien aux pays de manière coordonnée, par le biais d'UN Nutrition ; des mouvements tels que SUN mobilisent de multiples parties prenantes ; la Banque mondiale et le FIDA montrent comment les institutions financières internationales mobilisent des ressources. En conclusion, le président a encouragé les membres du CSA et les participants à prendre des mesures encore plus audacieuses en termes de politiques, de stratégies et de financement, pour des actions collectives en faveur de la nutrition.

## 2. Ordre du jour et calendrier de la CSA 50 - avec décision du Bureau

Le président du CSA a présenté l'ordre du jour provisoire et le projet de calendrier de la CSA 50, qui doit se tenir du 10 au 13 octobre 2022. Ceux-ci reflètent les axes de travail du PTPA et intègrent l'expérience des sessions précédentes. Il a souligné que le projet d'ordre du jour et le projet de calendrier sont bien équilibrés (en termes de temps), de sorte que si un point devait être ajouté, un autre point devra être supprimé ou raccourci.

Dans l'ensemble, les membres du Bureau et les participants ont accueilli favorablement l'ordre du jour et le calendrier provisoires du CSA 50 tels que présentés par le président du CSA, et ont souligné

que le contenu et la structure proposés sont bien équilibrés, en termes de calendrier et de thématiques. Les commentaires suivants ont été soumis pour examen :

- L'attention portée aux préoccupations et aux priorités régionales, y compris les invitations à l'UA et à d'autres organisations régionales pour fournir un contexte régional aux débats mondiaux en plénière.
- Une demande pour que plus de détails sur l'événement spécial du CSA (tels que le thème et les orateurs) soient fournis, et la confirmation que les membres et les participants sont invités à fournir des réflexions/idées sur les thématiques au Secrétariat.
- La nécessité d'augmenter le temps alloué à la discussion du PTPA afin de discuter des questions cruciales et émergentes, d'une réponse politique coordonnée et concertée à la pandémie de la COVID-19, ainsi que d'une discussion sur la thématique du Rapport 2024 du HLPE (pour lequel des clarifications sur le processus de sélection ont été demandées).
- Il a été suggéré d'étendre la durée de la session « Jeunes » à 3 heures, afin d'inclure l'approbation des recommandations et une discussion sur leur mise en œuvre.
- Une demande au Secrétariat de communiquer le plus tôt possible les critères de sélection des événements parallèles, y compris les sujets à traiter.
- Une suggestion d'ajouter à l'ordre du jour de la CSA 50 une discussion sur la gouvernance à plusieurs niveaux, sur le rôle des autorités locales, et une reconnaissance de la Journée internationale de la femme rurale.
- Une demande de représentation la plus large possible des intervenants en termes de genre et de diversité (ethnicité, géographie, âge, orientation sexuelle).

En conclusion de ce point, le président du CSA a indiqué que, conformément à la pratique établie, les critères, les thèmes et d'autres informations détaillées concernant l'organisation des événements parallèles seront examinés et approuvés à la fin du printemps / début de l'été 2022.

En ce qui concerne la détermination du contenu du prochain plan de travail pluriannuel, il a été précisé que ce processus débutera après la CSA 50 et qu'il s'appuiera sur une Note sur les « questions cruciales et émergentes » qui sera préparée par le groupe d'experts de haut niveau en tant que document de référence pour la CSA 50.

Enfin, en ce qui concerne le calendrier, il a noté la nécessité de consacrer davantage de temps à l'examen du PTPA et de la note sur les questions cruciales et émergentes en vue de l'élaboration du prochain PTPA, et a pris acte de l'appel à la diversité dans la liste des orateurs du CSA-50, afin de garantir la présence d'un large éventail de voix.

Le président a également fait remarquer qu'une certaine souplesse sera envisagée, afin de tenir compte d'éventuels points découlant des conclusions des travaux en cours sur le Sommet UNFSS et le CSA, selon les besoins.

#### **Décision du Bureau :**

Le Bureau du CSA a pris note des suggestions formulées lors de la réunion avec le Groupe consultatif, a adopté le projet d'ordre du jour et de calendrier en notant que des ajustements nécessaires seront apportés en fonction des circonstances nouvelles, et a donné son accord :

- a) Envisager une session complète pour l'approbation des recommandations

politiques sur la jeunesse et la discussion sur leur mise en œuvre ;

- b) Ajouter une référence à la coordination des politiques pour répondre à la COVID-19 dans le titre du point 2, avec une réflexion plus approfondie sur un éventuel panel dédié à cette discussion lors de la Journée ;<sup>1</sup>
- c) Introduction d'une référence à la célébration de la journée de la femme rurale le mardi.
- d) Veiller à ce que suffisamment de temps soit consacré à la discussion de la Note du HLPE sur les questions cruciales et émergentes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en envisageant éventuellement l'inclusion des « questions cruciales et émergentes » comme un point distinct de l'ordre du jour.
- e) Il a été suggéré d'envisager le suivi du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires comme un thème possible pour l'événement spécial du CSA prévu pour le jeudi matin 13 octobre 2022, ou d'une autre manière pour discuter des progrès réalisés sur les voies nationales qui ont résulté du processus du Sommet.

En réponse aux questions posées par les membres du Bureau, il a été précisé que le point 4.b sur les questions cruciales et émergentes représente la première étape de la préparation du PTPA 2024-2027 qui débutera après la CSA 50, conformément aux indications fournies par le Comité (CFS 2018/45/3, Évaluation du CSA : Mise en œuvre de la réponse à l'évaluation, annexe B). Les membres du Bureau du CSA ont été informés qu'une note d'information, comprenant un plan de travail et un calendrier pour le processus vers la sélection du thème du Rapport 2024 du HLPE, sera diffusée prochainement par le Secrétariat du CSA.

Comme l'a conclu le président du CSA, le Secrétariat du CSA préparera une version révisée de l'ordre du jour provisoire et du calendrier de la 50e session du CSA, qui sera diffusée en tant que document de référence pour la prochaine réunion du bureau et du groupe consultatif prévue le 23 mars 2022.

### 3. Processus de convergence des politiques du CSA sur le genre et la jeunesse - Modalités de négociation - avec décision du Bureau

Le président du CSA a rappelé que ce point de l'ordre du jour a été inscrit à la suite de la dernière série de réunions du Bureau en novembre, au cours desquelles les membres ont souligné l'importance pour eux d'examiner et de convenir de principes généraux visant à améliorer l'efficacité et le caractère inclusif des négociations du CSA.

Il a indiqué que le document de référence avait été préparé par le Secrétariat, en consultation avec les coprésidents du groupe de travail sur l'égalité des sexes et le rapporteur du groupe de travail sur la jeunesse, sur la base des enseignements tirés et des bonnes pratiques qui se sont dégagées des négociations précédentes du CSA - y compris celles qui ont été menées de manière virtuelle.

Avant d'inviter les participants à formuler des commentaires, le président du CSA a résumé les propositions faites lors de la réunion conjointe du Bureau et du Comité consultatif et a rappelé que cette proposition est censée représenter un guide et une orientation pour les membres et les participants, et ne doit pas être considérée comme des règles ou règlements officiels. Il s'agit de principes généraux destinés à aider les responsables du processus, sans leur « lier les mains », et à fixer des attentes réalistes parmi les participants. L'esprit de ces principes est de faire en sorte que les négociations du Comité permettent à toutes les parties de rester engagées et de participer de manière significative en veillant à ce que les négociations restent gérables et prévisibles dans les limites des services disponibles

de l'agence hôte, dans le plein respect des membres ayant moins de capacités à Rome ou dans les capitales.

Le président du CSA a noté que des documents similaires avaient été partagés par le Secrétariat avant les négociations précédentes (par exemple, les recommandations politiques sur « la foresterie durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition » et « Mise en relation des petits exploitants avec les marchés »).

Si les participants ont généralement bien accueilli le document et ses principes généraux, les commentaires suivants ont également été formulés :

- Ces principes clés devraient être valables pour tous les processus de négociation du CSA, sans toutefois limiter les facilitateurs/rapporteurs dans leur capacité à structurer les processus de négociation.
- Les produits finaux du CSA doivent être clairs, concis et applicables. Tous les efforts doivent être faits pour travailler à des projets zéro courts, concis et pratiques.
- La méthode d'incorporation des commentaires des membres aux textes en cours de négociation, telle que décrite au point f), doit être clarifiée.
- Évitez de renégocier des termes et formulations déjà convenus dans d'autres documents.
- Il est important d'avoir une approche holistique des systèmes alimentaires pendant les négociations, et de ne pas considérer les questions et les sujets de manière isolée.
- L'accès aux négociations est pris en compte, et les modalités et les défis sont bien pensés.
- Tenir compte des défis posés par les fuseaux horaires, compte tenu de la participation de ceux qui se trouvent en Amérique et en Asie.
- Les réunions des Amis de la présidence devraient être convoquées pour résoudre les différends relatifs à des formulations spécifiques (et non en lieu et place des négociations du GTCNL).
- Les membres des Équipes de travail techniques (qui sont considérés comme un soutien technique du Secrétariat et des facilitateurs/rapporteurs) ne devraient pas être autorisés à prendre la parole en jouant le rôle de négociateurs pendant les réunions du GTCNL afin d'éviter tout conflit d'intérêts.
- Demander que toute session formelle en soirée soit annoncée aussi longtemps à l'avance que possible, et assurer l'interprétation dans toutes les langues de la FAO.
- Suggérer que tout nouveau texte soit lu à haute voix pour s'assurer qu'il est interprété.
- Les propositions des participants doivent être considérées comme acceptables, sauf objection explicite d'un État membre. De telles propositions nécessitent le soutien explicite d'un État membre pour être adoptées.
- Ajouter une référence à un principe de compréhension et de respect mutuels entre participants et membres, sur la nature, les approches et les cultures, en plus de la nécessité de rationaliser les négociations.
- Supprimer la référence aux limites du nombre d'interventions autorisées.
- La circulation des positions par écrit est encouragée.

Il a été confirmé que les négociations formelles sont toujours interprétées dans les six langues officielles de la FAO, et qu'une telle exigence impose de sérieuses contraintes et limitations à la capacité du Secrétariat de programmer de nouvelles sessions de négociation supplémentaires ; toute nouvelle proposition affichée « à l'écran » et émanant du président du processus sera lue à haute voix, en veillant à ce qu'elle soit interprétée.

Il a été convenu que le projet de document pour les négociations sera officiellement rendu public dans toutes les langues des Nations Unies simultanément, tout en rendant disponible une version anglaise anticipée dès qu'elle sera prête pour traduction.

Quant aux modalités des négociations, elles seront décidées, en consultation avec l'agence hôte, en fonction de la situation sanitaire mondiale et du cadre réglementaire national du pays hôte.

Les autres commentaires et suggestions seront discutés avec les co-présidents et le rapporteur qui dirigera finalement les négociations.

Dans ses remarques finales, le président du CSA a souligné que ces orientations sont destinées à rationaliser les processus du CSA et à faciliter le travail des rapporteurs/présidents.

#### **Décision du Bureau :**

Le Secrétariat du CSA a pris note des commentaires et des modifications proposées et révisera le document pour approbation par courrier avec les membres du Bureau, en incluant les modifications suggérées.

En conclusion, le président du CSA a souligné l'importance pour les présidents/rapporteurs des processus de convergence des politiques du CSA de pouvoir bénéficier d'orientations qui s'inspirent des bonnes pratiques du Comité, et la nécessité de continuer à mettre à jour régulièrement ces documents d'orientation. Dans le même temps, le président a souligné le rôle important joué par les présidents et les rapporteurs, qui doivent faire des choix en fonction de circonstances et de chantiers spécifiques, dans un esprit de flexibilité.

#### **4. Contribution du CSA au HLPF - avec décision du Bureau**

Le président du CSA a rappelé que, lors de la dernière série de réunions du Bureau et du GC en novembre, la contribution au Forum politique de haut niveau (Forum HLPF) a été examinée dans le cadre du PTPA 2021-2022. Depuis lors, il a reçu une demande officielle de contributions de la part du président de l'ECOSOC, qui a été diffusée en tant que document de référence pour ce point de l'ordre du jour, avec une échéance au 1er mars 2022.

Il a également rappelé que, comme par le passé, le Bureau nommera un facilitateur parmi les membres du CSA pour superviser la préparation de la contribution du CSA, et a encouragé les volontaires à se manifester.

Enfin, il a informé que le thème général du Forum HLPF 2022 est « Une reprise durable et résiliente après la pandémie COVID-19 qui promeut les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable : construire une voie inclusive et efficace pour la réalisation de l'Agenda 2030 dans le contexte de la décennie d'action et de réalisation pour le développement durable », notant que les ODD faisant l'objet d'un examen approfondi sont ODD 4 (sur l'éducation de qualité), ODD 5 (sur l'égalité des sexes), ODD 14 (sur la vie aquatique), ODD 15 (sur la vie terrestre) et ODD 17 (sur les partenariats pour les objectifs). Le président de l'ECOSOC a également demandé des mises à jour sur les progrès accomplis dans la réalisation du principe « ne laisser personne de côté ».

Le secrétariat du CSA a souligné la nécessité de convenir rapidement d'un processus pour la préparation de la contribution du CSA au Forum HLPF de 2022, étant donné que le processus décrit au paragraphe 96 du PTPA n'est plus applicable, puisque la date limite du 1er mars 2022 pour fournir des contributions au Forum HLPF ne permet pas que le projet de contribution soit examiné en premier par la plénière du CSA.

Les participants ont souligné (i) la nécessité de prévoir suffisamment de temps pour les contributions des membres du Bureau et du Groupe consultatif, malgré le délai serré ; (ii) l'intérêt d'utiliser les produits politiques du CSA et les rapports du Groupe d'experts de haut niveau comme sources de référence pour les contributions ; (iii) la demande de concision des contributions ; et (iv) la suggestion de créer un groupe de travail technique pour élaborer le projet de contribution et le finaliser avec les contributions des membres du CSA et des participants intéressés.

#### **Décision du Bureau :**

Le Bureau a approuvé la proposition d'aller de l'avant dans le contexte de la réunion conjointe du Bureau et du Groupe consultatif, à savoir la création d'une équipe technique spéciale chargée d'aider le Secrétariat et le rapporteur à rédiger la contribution du CSA au Forum HLPF.

Compte tenu du délai serré pour la présentation des contributions du CSA au Forum HLPF (1er mars 2022), et conformément au paragraphe 96 du PTPA 2020-2023 du CSA, le président du CSA a souligné la nécessité de désigner d'urgence un facilitateur parmi les membres du CSA pour diriger la préparation de la contribution du CSA.

### **5. Mécanisme des fondations philanthropiques du CSA (Bureau uniquement)**

Le président du CSA a rappelé que la Fondation Gates (BMGF) représentait le « siège » des fondations philanthropiques au sein du groupe consultatif du CSA depuis 2009, en coordination avec un petit nombre d'autres personnes pour représenter la voix des fondations philanthropiques dans les processus du CSA. À la suite de la proposition faite au Bureau par la BMGF, conjointement avec le Fonds pour l'agroécologie (AEF) et l'Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation (GAFF), d'établir un « Mécanisme pour les fondations philanthropiques » et des discussions qui ont eu lieu lors des réunions du Bureau des 24 et 25 novembre, deux documents de référence ont été communiqués au Bureau au titre de ce point de l'ordre du jour :

Une note du Bureau juridique de la FAO sur l'établissement d'un mécanisme des fondations philanthropiques qui note que, conformément au paragraphe 17 du document de réforme, un mécanisme de coordination des « organisations philanthropiques privées » est prévu.

- I. Une proposition élaborée conjointement par la BMGF, le Fonds pour l'agroécologie (AEF) et l'Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation (GAFF) pour établir un « mécanisme » plus inclusif de fondations philanthropiques (PFM) dans le but de coordonner la participation active des organisations philanthropiques aux travaux du CSA, y compris les conseils au Bureau ainsi que les contributions aux processus de convergence des politiques, les contributions aux consultations, les contributions au Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) et au sein du Groupe consultatif.

Leur proposition décrit les structures et les modalités de ce mécanisme, y compris son rôle et ses fonctions, les principes d'organisation, la gouvernance et la structure, les communications, la responsabilité et l'évaluation.



Le président du CSA a souligné la nature « autonome » des mécanismes, telle qu'elle est décrite dans le document de réforme et mise en évidence par la note du Bureau juridique de la FAO, et a précisé que la proposition n'implique pas de siège supplémentaire pour les fondations philanthropiques, mais plutôt une nouvelle manière pour ce groupe de s'organiser afin de présenter une « voix » unifiée dans le contexte du Groupe consultatif du CSA et d'autres processus du CSA.

Certains membres du Bureau du CSA se sont félicités de l'intérêt croissant des fondations pour les travaux du CSA et ont considéré la proposition comme un renforcement positif de l'engagement des fondations, appréciant leurs efforts pour coordonner leurs contributions aux discussions et délibérations du CSA de manière inclusive.

Certains membres ont souligné qu'un tel mécanisme contribuerait à ce que le Groupe consultatif du CSA reste ouvert, participatif et transparent, et à ce que le CSA continue d'être la principale plateforme inclusive et multipartite pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Ils se sont également félicités de l'approche transparente adoptée par les fondations pour partager leur proposition, et de la clarté de l'avis du Bureau juridique de la FAO sur la question.

Certains membres, tout en accueillant favorablement la proposition, ont demandé que des mécanismes de « garde-fous », de responsabilité et de contrôle plus explicites soient mis en place dans le cadre des travaux du Mécanisme (si celui-ci devait être approuvé).

D'autres membres ont exprimé des préoccupations et ont appelé à la prudence et à la nécessité de discuter des implications d'un tel mécanisme en plénière, en soulevant les questions suivantes :

- La composition de ce nouveau mécanisme proposé et le processus pour devenir membre pour ceux qui ne font pas partie des trois groupes nommés.
- Quelle entité occuperait le « siège » au sein du groupe consultatif du CSA.
- Comment le mécanisme sera-t-il financé, et si son établissement aurait des implications financières pour le CSA.
- Le rôle que prennent certaines grandes fondations dans le système multilatéral.
- Le risque potentiel de déséquilibres et de conflits d'intérêts.
- Si la proposition doit être débattue lors de la prochaine plénière du CSA.

Le Secrétariat du CSA a confirmé qu'un tel mécanisme ne présenterait aucune incidence budgétaire pour le CSA, car tous les coûts opérationnels liés à la participation du mécanisme aux réunions du CSA seraient supportés par ses organisations participantes.

En ce qui concerne l'adhésion au mécanisme proposé, il a été noté que le GAFF représente déjà un groupe de 31 fondations, tandis que le nouveau mécanisme prévoit la possibilité d'admettre de nouveaux membres en cas de demande - via un examen annuel des nouvelles demandes.

#### **Décision du Bureau :**

Reconnaissant les différences entre les positions des pays et les questions/préoccupations soulevées, le président du CSA a conclu en proposant une voie à suivre :

- 1) Reconnaître et remercier les trois fondations pour leur proposition convaincante ;
- 2) Informer ces fondations que des questions et des préoccupations ont été posées/exprimées concernant la proposition de mécanisme ; et,

- 3) Mettre en place un petit groupe de membres du Bureau qui puisse faire avancer la conversation, et rencontrer les trois fondations pour discuter plus avant de leur proposition afin de répondre aux questions soulevées et aux préoccupations exprimées avant de prendre d'autres mesures, et avant toute démarche officielle pour établir le « mécanisme » et le faire reconnaître par le Bureau. Le président/vice-président et le secrétariat assureront le suivi pour organiser cette réunion dans les semaines à venir.

## 6. Services d'interprétation et de traduction pour les réunions du Bureau et des groupes consultatifs - Estimation des coûts et considérations (Bureau uniquement)

Le Secrétariat du CSA a présenté des informations sur les implications pratiques et budgétaires de la fourniture de services d'interprétation et de traduction lors des réunions du Bureau et du Groupe consultatif. Le Secrétariat a expliqué qu'assurer des services d'interprétation et de traduction pour les réunions du Bureau entraînerait des coûts supplémentaires non budgétisés importants qui ne pourraient être couverts de manière fiable que par des contributions extrabudgétaires significatives, d'autant plus que les coûts de ces services via l'agence hôte ont continué à augmenter alors que le budget du programme ordinaire du CSA a diminué.

### **Décision du Bureau :**

Le président du CSA a conclu qu'il n'est pas possible actuellement, à la lumière des implications présentées, de fournir des services d'interprétation et de traduction pendant les réunions du Bureau. Cependant, tous les efforts seront faits pour continuer à maximiser les services d'interprétation et de traduction pour les réunions publiques du CSA (au-delà de la seule Plénière et de la session de négociation formelle) et s'efforceront d'aider le MSC à fournir ses propres interprètes lors des réunions du Bureau et du Groupe consultatif et d'autres réunions, afin de renforcer l'inclusivité.

## 7. Questions diverses

Le président du CSA et les coprésidents du GT-GEWE (Finlande et Panama) ont informé des dates révisées du volet « genre ». Ces changements ont été effectués pour répondre aux commentaires formulés lors des réunions du Bureau des 24 et 25 novembre. En particulier :

- La version anglaise du premier projet a été partagée le 13 janvier et publiée sur la page thématique « Genre » de l'espace de travail du CSA, à la demande de plusieurs membres et participants.
- Les versions linguistiques du premier projet seront partagées d'ici le 18 janvier.
- La date limite pour envoyer des commentaires sur le premier projet est maintenant le 18 février.
- La réunion du GTCNL pour discuter de la première version des *Directives volontaires du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition* se tiendra le 21 février (toute la journée). Le GTCNL se mettra d'accord sur une version finale pour les négociations.
- Les observations écrites sont attendues pour le 18 février, mais toute nouvelle observation verbale faite le 21 février doit être envoyée par écrit au Secrétariat du CSA qui intégrera

toutes les observations reçues avant et pendant la réunion du GTCNL afin d'établir le projet de négociation.

- Il y aura une autre réunion du GTCNL le 21 avril pour échanger des points de vue sur le projet de négociation, il n'a pas encore été confirmé s'il s'agit d'une réunion dans la matinée ou l'après-midi.
- Les dates des négociations n'ont pas changé, car il est difficile de trouver des dates nouvelles et/ou alternatives. La seule autre option est d'utiliser la première semaine d'août pour un troisième cycle de négociations.

Mme Gren, la coprésidente du GTCNL GEWE, a remercié tous ceux qui ont commenté le projet de DV-GEWE dans le cadre des consultations régionales et électroniques, et les deux coprésidents attendent avec impatience de recevoir d'autres commentaires d'ici au 18 février.

Le président du CSA a fait le point sur le volet « Données ». La consultation électronique sur le projet Zéro du rapport 17 du HLPE « Outils de collecte et d'analyse des données pour la sécurité alimentaire et nutrition » a été ouverte fin décembre et se poursuivra jusqu'au 26 janvier.

Le secrétariat du CSA a fait le point sur le volet « Jeunes ». Le projet Zéro des recommandations politiques sera publié d'ici au 30 janvier, et une autre discussion ouverte aura lieu ensuite.

Le président du CSA a fait le point sur les discussions du Groupe des Amis de la Présidence concernant le suivi du Sommet UNFSS. Le président du CSA a indiqué que le groupe devrait présenter un nouveau document d'options sur les actions possibles à examiner par le Bureau du CSA lors de sa réunion de mars.

Le président du CSA a fait le point sur ses récents voyages à Genève, New York et Washington DC, en novembre et décembre, afin de sensibiliser et d'établir/renforcer les liens avec les gouvernements nationaux et les organismes intergouvernementaux.

Le secrétaire du CSA a indiqué que le Sommet GFFA organisé par l'Allemagne à la fin du mois de janvier et l'Expo de Dubaï à la fin du mois de février comporteront toutes deux des tables rondes organisées par le CSA (les DVGT du CSA lors de la première, les DVSYN lors de la seconde).

## Annexe 1 : Liste des participants à la réunion du Bureau et du Groupe consultatif

### Membres du Bureau du CSA :

S.E. Gabriel Ferrero (Président du CSA/Espagne) ; M. Guillermo Spika (Argentine) ; Mme Antonietta Patricelli, (Angola) ; M. Manash Mitra (Bangladesh) ; M. Felipe Antunes (Brésil) ; Mme Li Xi (Chine) ; Mme Silke Stallkamp (Allemagne) ; M. Anthony Gikandi Muriithi (Kenya) ; Mme Cheikh Oubey Mohamed Lemine (Mauritanie) ; M. Don Syme (Nouvelle-Zélande) ; M. Tim Kränzlein, Mme Xenia Klaus (Suisse) ; M. Sean Cox, M. Andrian McAdams (États-Unis).

### Suppléants du Bureau du CSA :

M. Maarten de Groot (Canada) ; Mme Diana Infante, Mme Liudmila Kuzmicheva (République dominicaine) ; M. Caka Alverdi Awal (Indonésie) ; M. Eric Hilberink (Pays-Bas) ; Mme Ekaterina Vybornova (Fédération de Russie) ; S.E. Nosipho Ngcaba, M. Barend Jacobus Lombard (Afrique du Sud).

### Groupe consultatif (ad-hoc) :

M. Maximo Torero Cullen, M. Mark McGuire, M. Guilherme Brady, M. Peter Wobst (FAO) ; Mme Jordana Blankman, M. Shantanu Mathur, Mme Wei Wang, Mme Ruth Fianu (FIDA) ; Mme Valerie Guarnieri, Mme Abigail Perry, Mme Anna Horner, Mme Ilaria Schibba, M. Jacopo Valentini (PAM) ; Mme Stineke Oenema, Alessandra Mora (UNN) ; Mme Paola De Meo (HCDH) ; M. Rodney Cooke, M. James Garrett, M. Juan Lucas Restrepo (CGIAR) ; Mme Naoko Yamamoto, M. Francesco Branca (OMS) ; M. Felipe Dizon (Banque mondiale) ; M. André Luzzi, Mme Nora McKeon, Mme Magdalena Ackermann, Mme Betsy Díaz Millán, Mme Paola Gioia, M. Tyler Short, Mme Saima Zia, Mme Hala Barakat (CSM) ; M. Brian Baldwin (PSM) ; M. Fabrizio Moscatelli (Fondation Gates) ; Mme Giulia De Castro (WFO) ; S. Exc.E. Federico Zamora (président de l'UN-DFF, Costa Rica) ; Mme Emilia Saiz, Mme Mireia Lozano Carbassé, M. Rodrigo Messias, M. Jose Álvarez (CGLU) ; M. Matheus Zanella (GAFF).

### Observateurs :

M. Damien Kelly, Mme Cara Stauss, Mme Teresa Fasig (délégation de l'UE) ; Mme Tanja Gren (Finlande) ; M. Yoshihiro KURAYA, M. Yuki Morita (Japon).

### Secrétariat du CSA :

M. Chris Hegadorn (secrétaire du CSA), M. Evariste Nicoletis (coordinateur du HLPE), Mme Elise Benoit, Mme Françoise Trine, Mme Giorgia Paratore, M. Emilio Colonnelli, Mme Chiara Cirulli, Mme Paola Termine, Mme Cristina-Roxana Manescu, Mme Marina Calvino, Mme Silvia Meiattini.

## Annexe 2 : Liste des participants à la réunion du Bureau

### Membres du Bureau du CSA :

S.E. Gabriel Ferrero (Président du CSA/Espagne) ; M. Guillermo Spika (Argentine) ; Mme Antonietta Patricelli, M. Abias Moma Huongo, (Angola) ; M. Manash Mitra (Bangladesh) ; M. Felipe Antunes (Brésil) ; Mme Li Xi (Chine) ; Mme Silke Stallkamp (Allemagne) ; M. Anthony Gikandi Muriithi (Kenya) ; Mme Cheikh Oubey Mohamed Lemine (Mauritanie) ; M. Don Syme (Nouvelle-Zélande) ; M. Tim Kränzlein, Mme Xenia Klaus (Suisse) ; M. Andrian McAdams, M. Sean Cox (États-Unis).

### Suppléants du Bureau du CSA :

M. Maarten de Groot (Canada) ; Mme Berioska Morrison, Mme Liudmila Kuzmicheva, Mme Diana Infante, Mme Moira Vargas (République dominicaine) ; M. Caka Alverdi Awal (Indonésie) ; Mme Manar Al Sabah (Koweït) ; M. Eric Hilberink (Pays-Bas) ; Mme Ekaterina Vybornova (Fédération de Russie) ; S. Exc.E. Nosipho Ngcaba, M. Barend Jacobus Lombard (Afrique du Sud) ; M. Kayoya Masuhwa (Zambie).

### Observateurs :

M. Damien Kelly, Mme Cara Strauss (délégation de l'UE), M. Moises Morera (Espagne).

### Secrétariat du CSA :

M. Chris Hegadorn (secrétaire du CSA), M. Evariste Nicoletis (coordinateur du HLPE), Mme Elise Benoit, Mme Françoise Trine, Mme Giorgia Paratore, M. Emilio Colonnelli, Mme Chiara Cirulli, Mme Paola Termine, M. Waiganjo Njoroge, Mme Cristina-Roxana Manescu, Mme Marina Calvino, M. Lemasle Pascal, M. Fabio Isoldi, Mme Silvia Meiattini.